



Pour éviter que l'électricité se tarisse

Une pénurie d'électricité est un des principaux risques planant sur l'économie suisse. Pour réduire ce risque, il faut un ensemble de mesures renforçant à la fois la sécurité de notre approvisionnement électrique et les entreprises.

Pour l'économie, il est essentiel que l'approvisionnement en électricité reste garanti, à des prix compétitifs. Personne ne conteste aujourd'hui que le marché suisse de l'électricité fait face à des défis majeurs. Une forte pression s'exerce en ce moment pour décarboner nos sources d'énergie et la société en général. Remplacer des chauffages utilisant des énergies fossiles et accroître le nombre de véhicules électriques permet certes de réduire les rejets de CO₂, mais augmente par la même occasion la quantité d'électricité nécessaire. Et, parallèlement à l'augmentation attendue de la consommation d'électricité, les centrales nucléaires suisses arriveront en fin de vie dans les prochaines décennies.

PLUS DE MARCHÉ ET MOINS DE SOUTIEN

Le Parlement planche actuellement sur deux révisions législatives: celle de la loi sur l'énergie et celle de la loi sur l'approvisionnement en électricité. L'objectif est de garantir la sécurité d'approvisionnement de la Suisse. Alors que le Parlement a prolongé le prélèvement du supplément réseau jusqu'en 2030 l'automne dernier seulement, il est déjà question de le prolonger à nouveau et de le relever de 0,2 centime/ kilowattheure. Les milieux économiques voient ces subventions d'un œil critique. Par ailleurs, l'ouverture tant attendue du marché risque de passer à la trappe. Cette ouverture favorise pourtant la concurrence entre les fournisseurs et

l'innovation. Elle crée de nouvelles possibilités de commercialiser de l'électricité produite avec de faibles émissions de CO₂ et soutient l'émergence de solutions améliorant l'efficacité énergétique. L'ouverture du marché présente également des avantages pour les consommateurs, qui peuvent choisir librement un fournisseur et des services. L'ouverture totale du marché contribue donc au maintien de la sécurité d'approvisionnement.

MAINTENIR TOUTES LES OPTIONS OUVERTES ET ACCROÎTRE LES CAPACITÉS DE PRODUCTION HIVERNALES

Si des subventions sont accordées, elles doivent impérativement être technologiquement neutres. C'est à cette condition que les capacités pourront être développées avec le meilleur rapport coût-bénéfice. Concrètement, des centrales à gaz devraient également être prises en considération. Cela n'irait pas à l'encontre de l'objectif zéro émission nette d'ici à 2050 si une telle centrale à gaz compense toutes ses émissions. Sachant que notre production d'électricité est supérieure à nos besoins en été et inférieure en hiver, il est crucial pour la sécurité d'approvisionnement que le soutien soit axé sur la production hivernale. Seules des installations qui peuvent apporter une contribution à la production hivernale devraient donc être éligibles.

LES CENTRALES NUCLÉAIRES ATTÉNUENT LE PROBLÈME

Les centrales nucléaires existantes doivent également être prises en compte dans la réflexion en cours. L'UE a récemment considéré ces centrales comme durables. Presque neutres en termes de CO₂, elles prennent peu de place et produisent de grandes quantités d'électricité. Nos centrales nucléaires devraient pouvoir continuer à fonctionner tant qu'elles sont sûres. Cela permettrait d'atténuer en partie le risque de pénurie d'électricité hivernale. L'énergie nucléaire peut apporter une contribution majeure à la sécurité d'approvisionnement, si les centrales nucléaires peuvent être exploitées de manière rentable et que le problème du stockage final des déchets soit résolu.

L'ÉCONOMIE PROPOSE UNE OFFENSIVE AXÉE SUR L'EFFICACITÉ ÉLECTRIQUE

Un accord sur l'électricité avec l'UE serait utile pour garantir les importations en hiver. Un tel accord étant désormais peu probable, l'efficacité électrique gagne en importance pour contribuer à la sécurité d'approvisionnement. À cet égard, nous devrions considérer que chaque kilowattheure évité est à la fois le moins cher et le plus précieux. C'est pourquoi les milieux économiques souhaitent lancer une offensive en faveur de l'efficacité électrique. Afin de favoriser la mise en place de conditions-cadre appropriées, le système des conventions d'objectifs doit être ouvert à toutes les entreprises, sur le modèle de ce que prévoit la loi sur le CO₂. Chaque entreprise qui atteindrait l'objectif d'efficacité fixé doit se voir rembourser intégralement le supplément réseau. Cela permettrait de réduire la consommation d'électricité de manière continue et durable, de renforcer la compétitivité des entreprises et de contribuer à la stabilité du système.